



Regroupement familial dans le 93

Par **ayman**, le **01/11/2010** à **11:49**

Bonjour,
je depends de 93 ofii baignolet est ce qu il y as quelqu un parmi vous mes amis pour changer d experiences
merci

Par **ayman**, le **01/11/2010** à **12:10**

après 6 mois d attente la prefecture n as pas accordé notre demande de regroupement familial pour motif de non conformité de logement
la mesure etait bonne on as 32M² F2 ils nous ont dis y as un chambre pour la petite sachant qu on ai trois personnes
suivant a l article 10 on as cherché un autre logement sur le meme dossier et j ai déposé la demande pour la nouvelle logement avec les pieces demandé contrat de bail +quittance de loyer+edf+assurance logement
et je suis tjr a l attente de control de logement
ils m ont dis au bout de 2 MOIS j aurai le control
ça fais matnan 1MOI et demi y as rien
je veus savoir mes amis est ce qu ils vont me demander d autre pieces lors du control de logement
car j ai lis cet article 10 et j ai vu qu on dispencé d autre article 1 2 ET 3
merci de me repondre